

COMMISSION DES COUPES DE LA SOMME
Réunion du lundi 12 octobre 2026

Président M. Pierre Lavalard

Présents : MM. Alain Leclercq, Lionel Herbet, Antonio Dos Santos, Didier Bardet, Jean François Debeauvais, Joël Levecque, Régis Patte.

Participe à la réunion : M. Wilfried Leclercq

Les décisions de la Commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 2 jours, à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF (à envoyer à wleclercq@somme.fff.fr)

La commission adopte le P.V de la dernière réunion du 07/09/26 tel que paru sur le site officiel du district le 08/09/26.

FELICITATIONS

La commission félicite les sept clubs du district de la Somme toujours en course en Coupe de France et qui, dimanche dernier, ont obtenu leur billet pour le 6^{ème} tour.

AUDITION

Avant que la réunion ne débute, la commission reçoit M. Jean François Grousez responsable des vétérans du R C Amiénois.

Son souhait est de solliciter le maintien du challenge Bonnière au niveau des finales des coupes de la Somme des vétérans pour cette saison et de voir ensuite.

La commission après discussion, décide de maintenir sa première décision telle que parue dans le dernier compte rendu de commission. Cependant la commission ne reste pas fermée à l'idée selon le nombre d'équipes inscrites pour les saisons prochaines.

COURRIER

- **Courrier du club de l'ES Naours** : Demande de reporter leur éventuel premier tour de la coupe des vétérans du 18/10/26.

La commission ne peut accéder à la requête du club, sachant que le deuxième tour se déroulera le 31/10/26.

- **Mail de l'Etoile** : pris note.

- **Mail du club de l'AS Davenescourt** :

Le club aurait dû se manifester à la réception de la notification transmise par le secrétariat en date du 08/09/26 conformément à la réglementation en faisant appel et non après la rencontre.

- **Mail du FC Méaulte** :

Sollicitation pour jouer la Coupe de la Somme des vétérans à 8 suite au basculement de son équipe Vétérans à 11 en pratique à 8 sur la 2^{ème} phase. La commission émet un avis favorable.

Affaires litigieuses :

- **Martch AS PICQUIGNY – Ent. GAPENNES/YVRENCH, Challenge CRCA du 13/09/26 :**

Réclamation de l'Ent. Gapennes/Yvrench sur « *la qualification et la participations sur l'ensemble de l'équipe de l'AS PICQUIGNY. Le club de l'AS PICQUIGNY est en infraction au niveau du statut de l'arbitrage et présente plus de 4 joueurs en licence mutation* ».

Réclamation recevable en la forme, sur le fond il s'avère que l'AS Picquigny a fait joueur 4 mutés dont 1 muté hors période.

La Commission dit que l'AS PICQUIGNY n'est pas en en infraction quant au nombre de mutés alignés pour ce match.

La Commission homologue, délais d'appel écoulés, le résultat du match tel qu'acquis sur le terrain :

AS PICQUIGNY – Ent. GAPENNES/YVRENCH : 2 – 2 (4 à 2 aux tab).

La Commission met les droits de réclamation au débit du club de l'AS GAPENNES.

CHALLENGE DU CREDIT AGRICOLE

La commission effectuera le tirage lors de sa prochaine réunion.

CHALLENGE JEAN PIERRE DEMAGNY

La commission procède au tirage du 3^{ème} tour qui aura lieu le dimanche 15 novembre 2026 à 14h30 sur le terrain du premier nommé.

FC Mareuil Caubert – AC Hallencourt

ASIC Bouttencourt - FC Amiens

US Abbeville – FC La Montoye 2

ES Cagny – FC Poix Blangy 2
US Quend – F Dreuil les Amiens
AS Glisy - Blangy SEP
AS Pays Neslois 2 – AS Villers Bretonneux 2
SC Cayeux - AS Hautvillers
US Daours 2 ou AAE Bray sur Somme contre Amiens AC 2 (terrain restant à définir)
FC Plessier Rozainvillers - Amiens ES Pigeonnier
ES Vers sur Selle – FC Ailly Samara 2
Amiens Rif 2 - Auxiloise
A2LC – US Nibas Fressenneville 2
AS Rue – FC Poix Blangy 1
Amiens AF – AS Heudicourt
ASF Ribemont – AS Talmas

***Un seul arbitre officiel par match à la charge du club recevant.
FMI obligatoire.***

COUPE FEMININE A 8

Tirage des rencontres qui auront lieu le dimanche 18 octobre 2026 à 10h00 sur le terrain du premier nommé :

Amiens AF - SC Abbeville
AS Heudicourt – AS Chaulnes Marchélepot
AS Hautvillers – AC Hallencourt
US Corbie – Allery AS2A
JS Miannay - Templiers Oisemont
US Lignières Chatelain – AS Villers Bretonneux
AAE Bray sur Somme – US Roisel
FC PBC Poix – US Camon
AC Montdidier - AV l'Etoile
Auxiloise – AF Englebelmer
US Daours – AS Talmas Fienvillers
ES Sains Saint Fuscien - FC Centulois
RC Doullens - RC Amiénois
US Cartigny – OL Le Hamel
US Ham – US Rosières
FC Saint Valery – AS Quesnoy le Montant
US Quend – US Béthencourt sur Mer
Olympique Amiénois – US Méricourt l'Abbé

Exempt : US Nibas Fressenneville

Prochain tour le 31/10/26.

CHALLENGE VETERANS A 8

Tirage des rencontres qui seront jouées dimanche 18 octobre 2026 à 10 heures sur le terrain du premier nommé avec un coup d'envoi à 10 heures :

US Camon – AS Glisy
CAFC Péronne – AAE Bray sur Somme
Amiens Pigeonnier – FC Arvillers
US Roye – US Cartigny
Amiens SIP – ES Cagny
ES Roye Damery – ASM Rivery
ES Licourt – AS Saint Sauveur
ES Sainte Emilie – US Flesselles
USCPO Portugais de Saint Ouen - FC Plessier Rozainvillers
AC Hallencourt – ES Sains Saint Fuscien
AS Chaulnes Marchélepot – AS Pays Neslois
FC Pont de Metz – AC Montdidier
FC Blangy – US Corbie
AS Picquigny - Amiens AF 2
OL Monchy Lagache – AS Talmas
AFC Vauchelles les Quesnoy – SC Flixecourt
A Cardonnette – FC Poix Blangy
FC Méaulte - Auxiloise 2

Exempt : AS Cerisy

Prochain tour le 31/10/26.

CHALLENGE GILLES MARQUETTE

Tirage des rencontres qui auront lieu dimanche 18 octobre 2026 à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

ES Cagny - Olympique Amiénois
ES Naours – RC Doullens
US Daours – RC Salouel Saleux
Templiers Oisemont - FC Centulois
Fraternelle Ailly sur Noye – ES Vers sur Selle
Auxiloise – Amiens F Porto
ES 2 Vallées – JS Miannay
Rif Amiens - Amiens AF
A2LC Longpré - CSA Montières
QCL Sud Amiénois – FC Ailly Samara
RC Amiénois - USC Victorine Autier

Prochain tour le 31/10/26.

Prochaines réunions le mercredi 21 octobre à 14h30 et 28 octobre 2026 à 17h30.

Le président :
Pierre Lavalard

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Lavalard', with a horizontal line underneath.

Le secrétaire :
Lionel Herbet

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Herbet', with a horizontal line underneath.